

MÉCÈNES DU SUD MONTPELLIER-SÈTE-BÉZIERS **APPEL À PROJETS DE COMMISSARIAT D'EXPOSITION**

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers est une association née en 2016 par essaimage de la structure du même nom, basée à Aix-Marseille. Ce collectif d'entreprises finance des œuvres, événements et collaborations diverses dans le champ de l'art contemporain.

Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers s'engage sur quatre grands axes de mécénat.

- Les appels à projets :

Chaque année, l'association lance deux appels à projets : un appel à projets de création d'œuvres d'art nouvelles et un appel à projets de commissariat d'exposition. Le second s'adresse aux curateur·rice·s, pour la conception d'un projet dans l'espace d'exposition situé à Montpellier.

- Le programme d'expositions :

Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers porte une programmation d'expositions, d'événements et de rencontres dans un espace de 140 m², généreusement mis à disposition par le mécène Antoine Garcia-Diaz, au 13 rue des Balances dans le centre-ville de Montpellier.

-L'accompagnement de projets de territoire :

Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers accompagne, sur son territoire, dans les zones rurales comme dans les zones urbaines, les commanditaires publics et privés dans le déploiement de projets d'art contemporain, notamment pour la réalisation et l'implantation d'œuvres d'art et la mise en place de programmes impliquant une collaboration avec des artistes plasticien·ne·s.

- Les résidences d'artistes en entreprises

Le monde de l'entreprise rencontre rarement les sphères de la création artistique, alors qu'il permet de forger une culture sociale, professionnelle et technique importante, au service de l'innovation. Partant de ce constat, le Ministère de la Culture a lancé en 2014 un programme de résidences d'artistes en entreprises nommé « Art et mondes du travail ». Depuis 2019, la Drac Occitanie a confié à Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers le rôle de structure médiatrice de ce programme dans notre région.

TOUT SAVOIR SUR L'APPEL À PROJETS DE COMMISSARIAT D'EXPOSITION :

Tous les ans, l'association Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers lance un appel à projets de commissariat d'exposition, ouvert aux commissaires d'expositions et curateur·trice·s pour la conception d'une exposition, sur les deux niveaux de l'espace situé au 13 rue des Balances à Montpellier.

Sauf indication contraire de notre part, cette exposition sera programmée dans notre espace entre fin mai et début septembre de l'année suivante [2026].

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 6 juin 2025, 17h00

MODALITÉS

Conditions et critères de sélection :

- Le projet doit justifier d'un lien au territoire de l'association : de Béziers [à l'ouest] à Nîmes [à l'est], des Cévennes [au nord] à la côte [au sud]. Ce lien peut résider dans l'écriture thématique de l'exposition, les artistes invité·e·s, la conception d'une interface de dialogue avec le territoire au sein de l'exposition.... Revient au·à la commissaire de conceptualiser et développer ce lien ;
- Nous invitons les commissaires à ne pas répondre à cet appel avec un projet avec un projet à approche thématique ; nous privilégions une vision plus expérimentale et stimulante pour les artistes invité·e·s du commissariat d'exposition.
- Le·la commissaire devra prendre en compte les spécificités uniques liées au lieu : dimensions des salles, hauteurs sous plafond, accès, etc. ;
- Chaque candidat·e doit fournir une proposition d'exposition intégrant ces paramètres pratiques, se basant sur les plans et documents disponibles sur le site internet de Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers [voir en haut à droite de cette page].

Les missions du·de la commissaire :

- Développement d'un projet curatorial original et personnel prenant en compte l'espace et ses dimensions ;
- Proposition d'une sélection d'artistes ;
- Gestion du budget alloué pour l'opération ;
- Coordination des différentes phases préparatoires de l'exposition avec l'aide de la déléguée générale de Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers ;
- Participation à la conception des textes de présentation de l'exposition, supports de communication et médiation : le·la commissaire devra fournir un texte de présentation du projet et de courts textes explicatifs sur chaque œuvre pour le dossier de presse et la communication de manière générale ;
- Conception d'un « teaser » de l'exposition, pour un espace-vitrine situé dans le centre-ville de Montpellier [voir photo d'illustration dans les documents disponibles sur le site internet] ;
- Participation à l'élaboration d'événements liés [vernissage, rencontres, performances, visites si besoin] ;
- Si cela est nécessaire, le·la commissaire devra savoir développer des partenariats pour la réalisation d'œuvres spécifiques et sera aidé·e dans cette mission par la déléguée générale de Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers.

Budget :

Un budget de 15 000€ est mis à disposition pour couvrir la totalité des dépenses liées à l'exposition incluant :

- La conception de l'exposition ;
- Les trajets du·de la commissaire ;
- Les frais du·de la commissaire [honoraires, *per diem*, frais sur place] ;
- Les honoraires des artistes, *per diem* et trajets ;
- Les frais de production [si production d'œuvre·s] ;
- Les frais de transport des œuvres [aller et retour] ;
- La régie du montage de l'exposition ;
- La régie des événements dont le vernissage et frais dédiés ;
- Les assurances si la valeur totale de l'exposition dépasse 77 000€ ;
- La communication et les relations presse liées à l'exposition [hors mécénat de compétence déjà acquis par l'association].

Un pré-budget sera défini entre l'association et le·la commissaire avant la signature du contrat et au regard d'éléments connus par la structure lors d'expositions précédentes. Des financements complémentaires peuvent être cherchés par la·le commissaire accompagné·e de la déléguée générale de l'association.

Sélection et engagement :

Mécènes du Sud est accompagné d'un comité artistique composé de personnalités du monde de l'art pour la sélection des projets lauréats.

À Montpellier-Sète-Béziers, les dossiers déposés seront consultés par : Devrim Bayar [commissaire d'exposition, Senior Curator à KANAL - Centre Pompidou], Sarah Ihler-Meyer [critique d'art et commissaire d'exposition indépendante], Benoît Lamy de La Chapelle [critique d'art et commissaire d'exposition, Directeur du CAC - La synagogue de Delme], Paul Maheke [artiste], Stefan Puttaert [CEO Nicola Erni Collection] et Natalie Seroussi [marchande d'art et galeriste].

Une fois validé par ce comité, le soutien financier est doublé d'un suivi logistique et relationnel voulu sur le long terme par Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers.

Procédure pour candidater :

Date limite d'envoi des dossiers de candidature : 6 juin 2025, 17h

Par mail à : candidature25@mecenesdusud.fr

Objet du mail : Indiquer la mention « CANDIDATURE COMMISSARIAT + nom du·de la commissaire + nom du projet »

Les coordonnées du·de la postulant·e devront être présentes dans le corps du mail, ainsi que tous les éléments indiqués plus bas.

Compte tenu de l'afflux important de dossiers, les demandes incomplètes, ou qui ne rentrent pas dans le champ d'intervention de Mécènes du Sud ne seront pas nécessairement traitées.

Un accusé de réception personnalisé sera adressé par retour de mail pour chaque candidature.

Si vous n'avez pas reçu d'accusé de réception à la date du 20 juin, vous pouvez nous relancer à ce terme.

La réponse du comité artistique sera transmise courant juillet 2025.

Dossier de candidature :

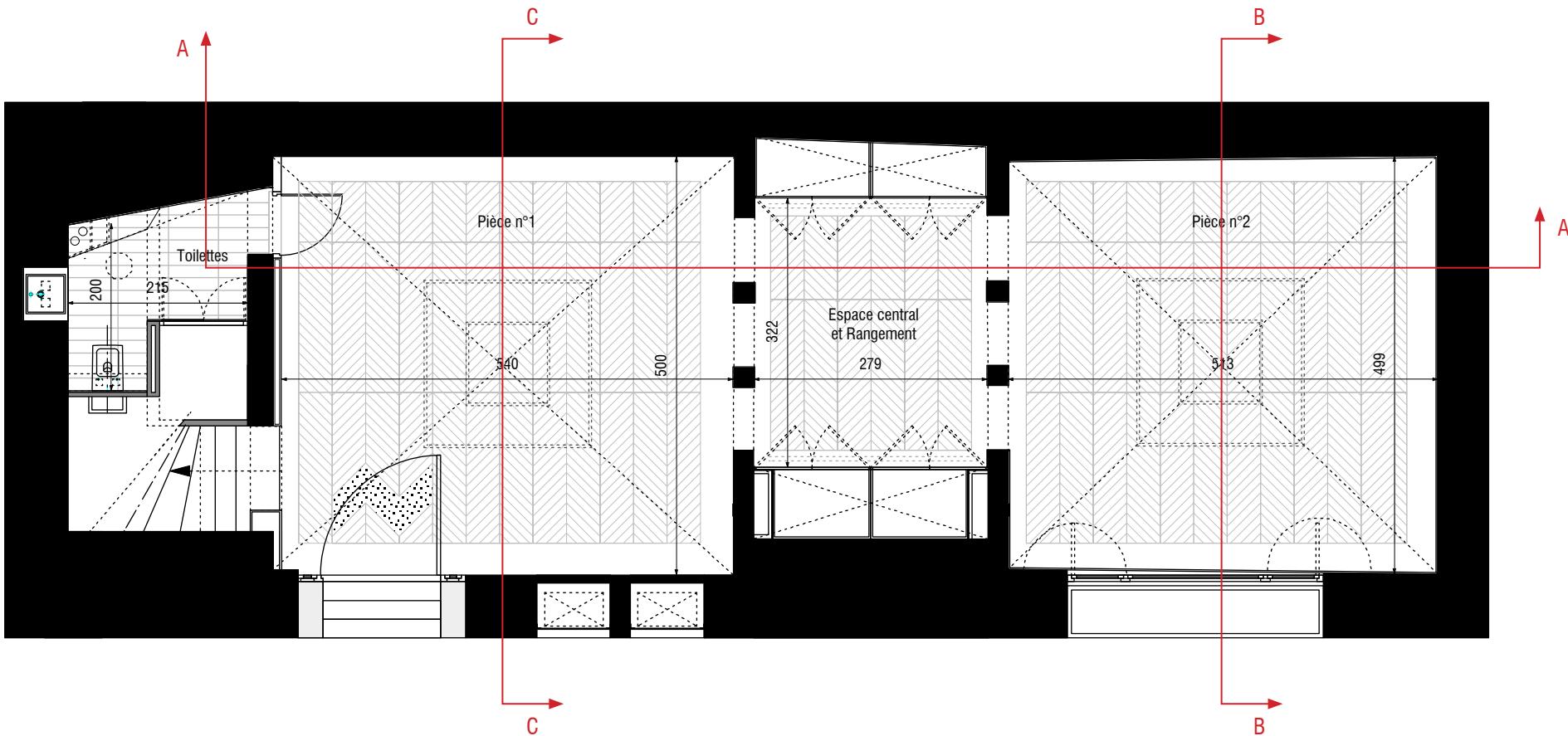
Par lien de téléchargement [Dropbox, WeTransfer...] et non en fichier joint, merci de nous transmettre les éléments suivants sous FORMAT PDF :

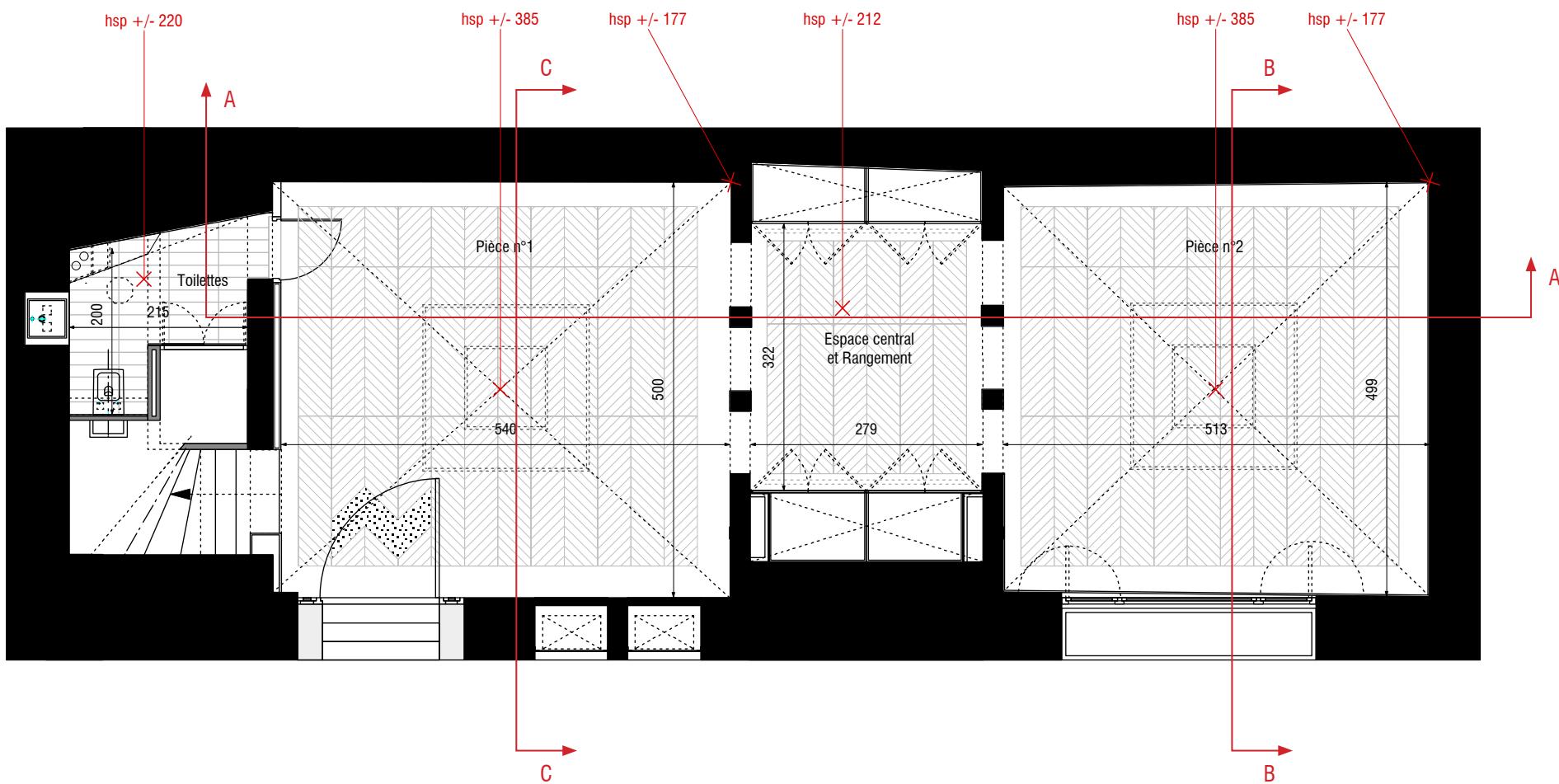
- 1] CV [avec nom, date de naissance, adresse postale et mail, numéro de téléphone] ;
- 2] Liste des expositions dont le commissariat a été assuré ;
- 3] Bibliographie, le cas échéant ;
- 4] Proposition d'exposition incluant :
 - Une courte note d'intention résumant le projet en 5 lignes maximum.
 - Une phrase ou court paragraphe justifiant du lien au territoire,
 - Un texte de présentation du projet,
 - Une liste des artistes et des œuvres retenues,
 - Des textes de présentation des œuvres et des artistes [pour chaque œuvre] et des visuels,
- 5] Lettre motivant le projet de 2 pages maximum, inscrivant celui-ci dans votre démarche globale et dans l'environnement de Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers ;
- 6] Premier budget prévisionnel général du projet **CONTENANT IMPÉRATIVEMENT DEUX ASPECTS, LES DÉPENSES ENVISAGÉES ET LES RECETTES** [voir exemple fourni avec les documents disponibles sur le site internet, en haut à droite de cette page].

Exemple de budget prévisionnel			
Dépenses		Recettes	
Fournitures		Aide demandée à Mécènes du Sud Montpellier-Sète-Béziers	
	XX €		XX €
	XX €		XX €
	XX €		XX €
Transport		Subventions	
	XX €		XX €
	XX €		XX €
Communication		Autofinancement	
	XX €		XX €
	XX €		XX €
Etc.		Etc.	
TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	
	XXXX €		XXXX €

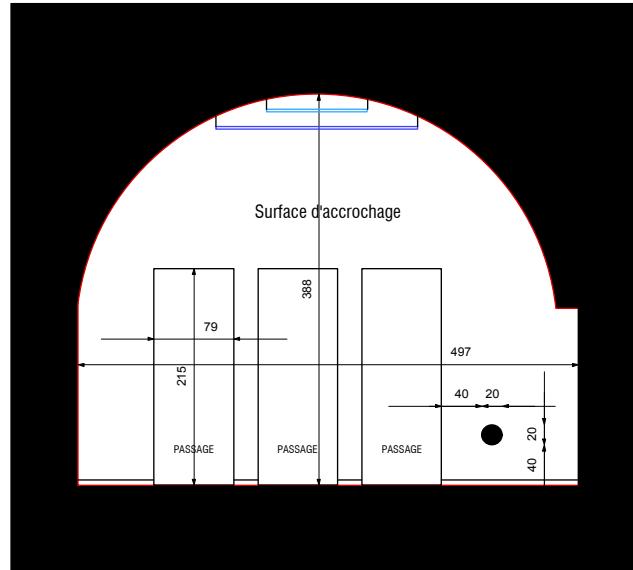


Le total des recettes doit être identique au total des dépenses

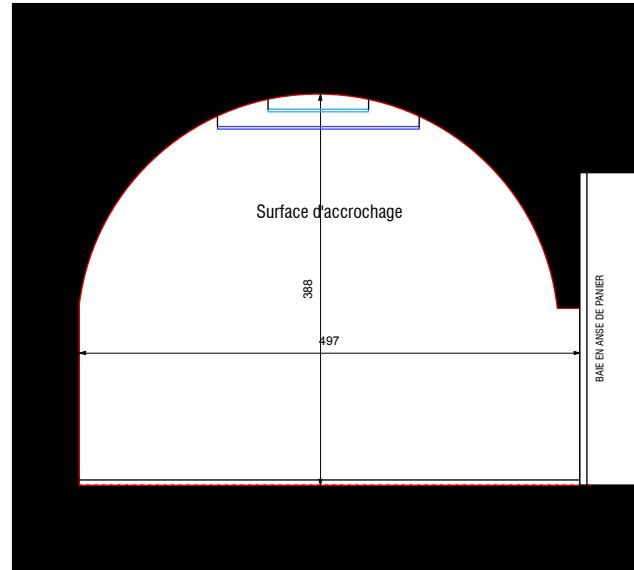




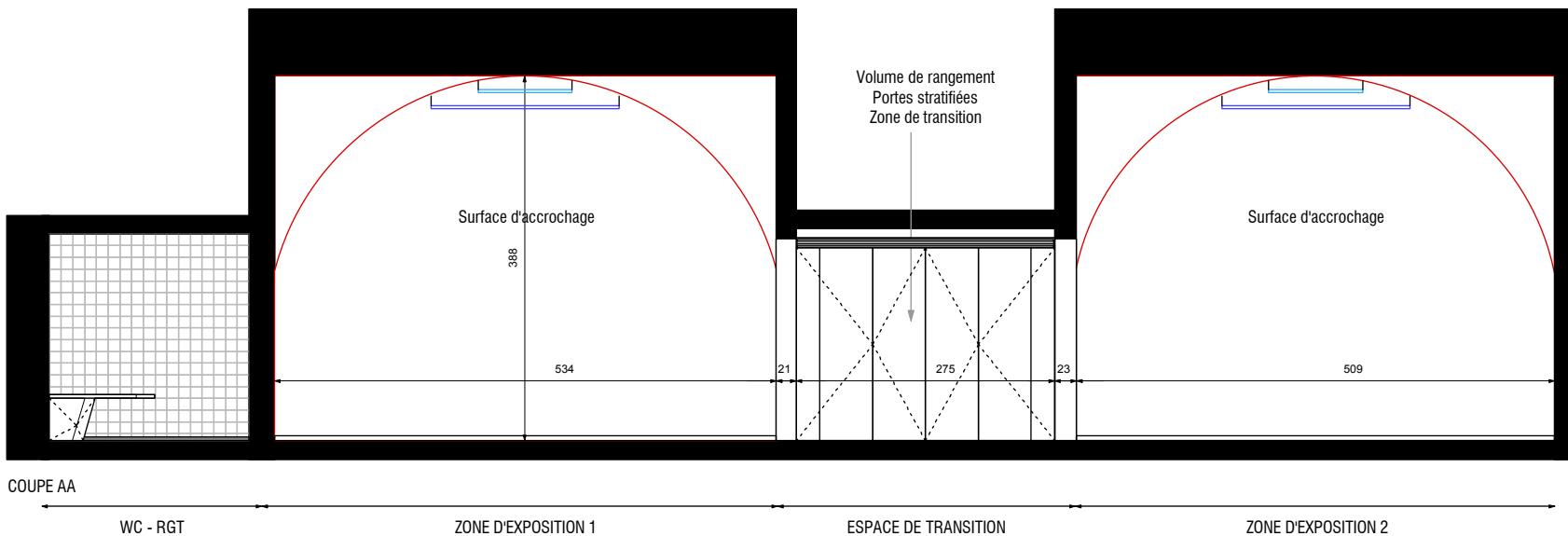
13 RUE DES BALANCES . MONTPELLIER - PLAN DE NIVEAU RDC ech : 1/75



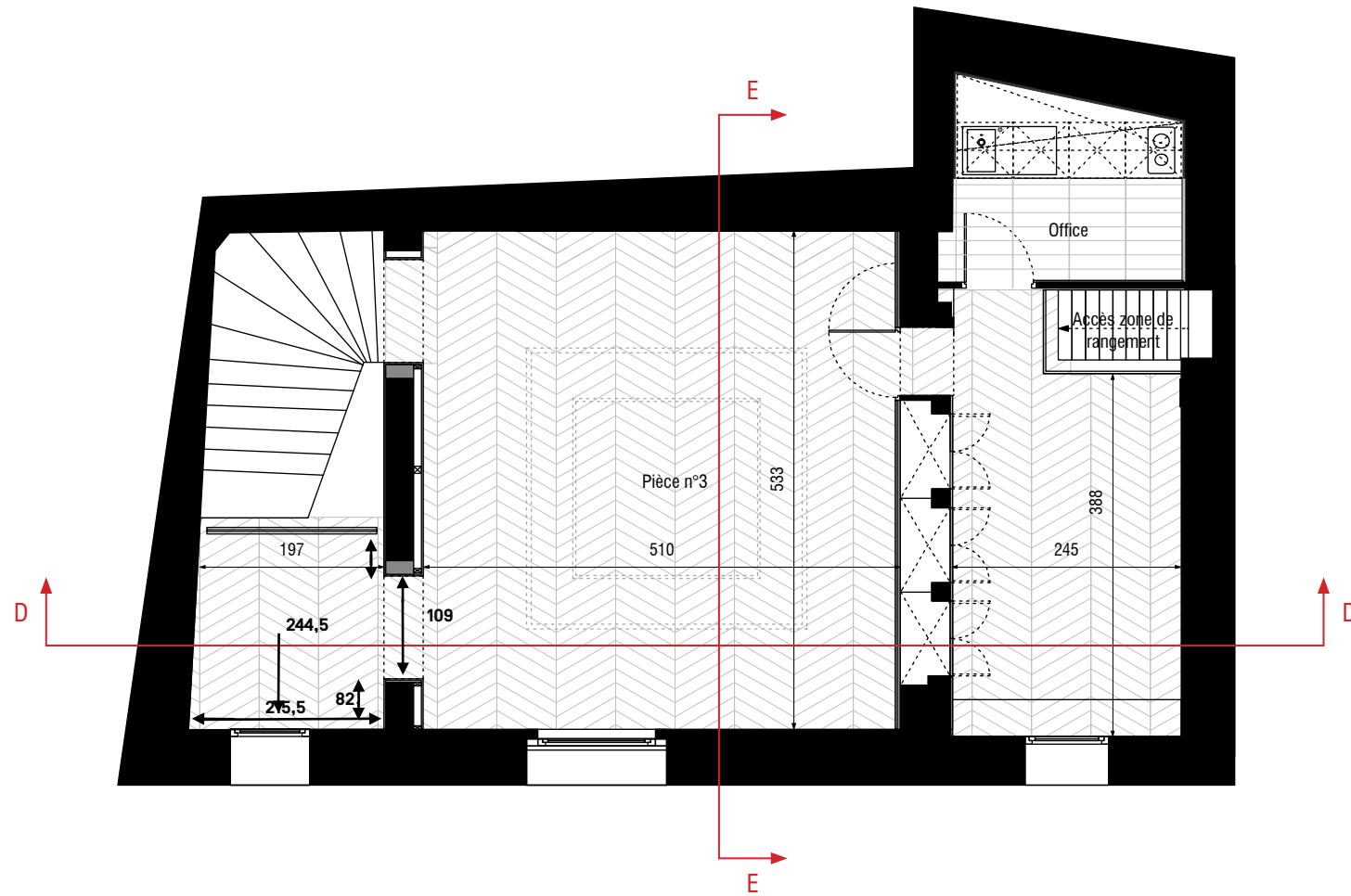
COUPE CC



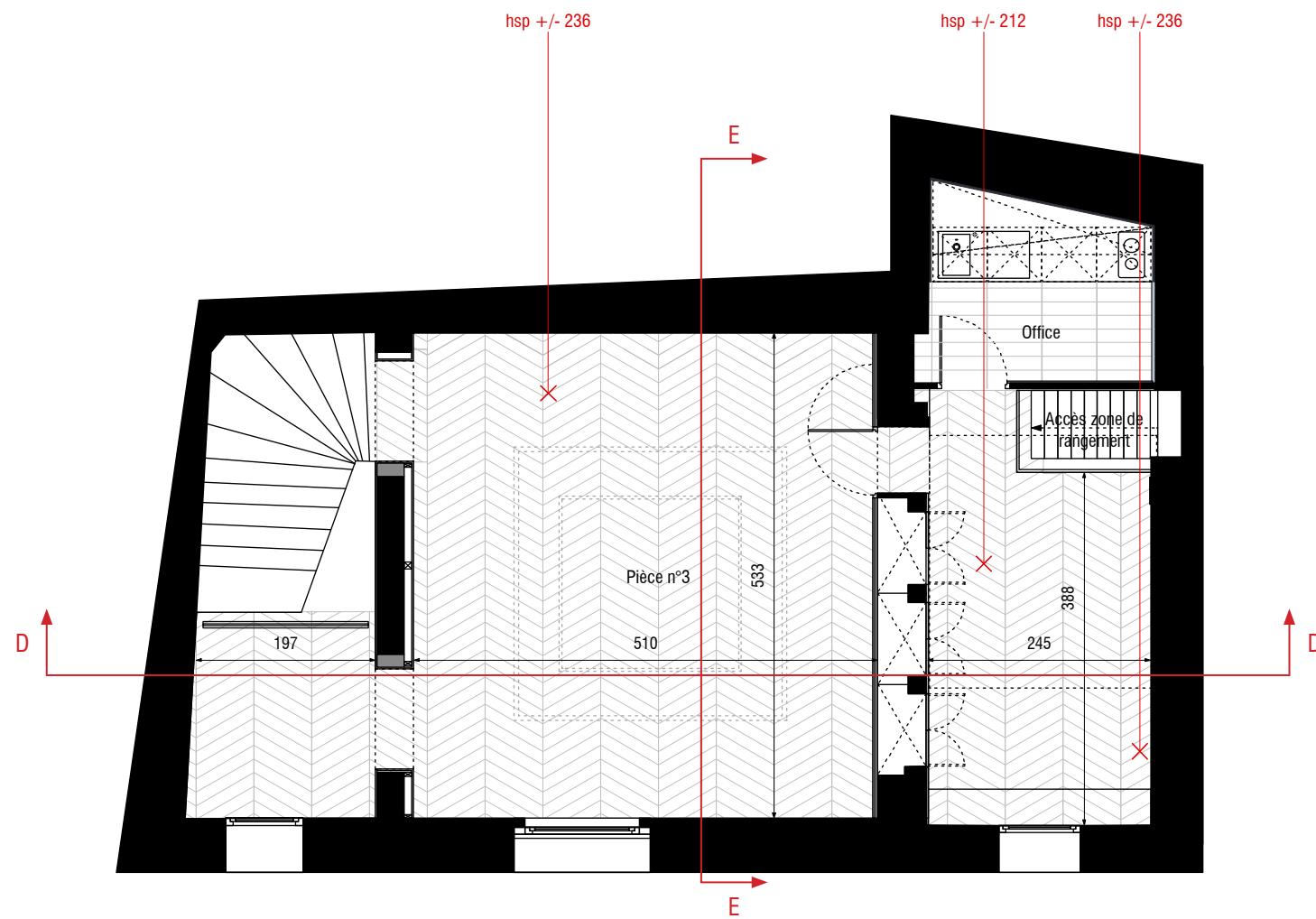
COUPE BB



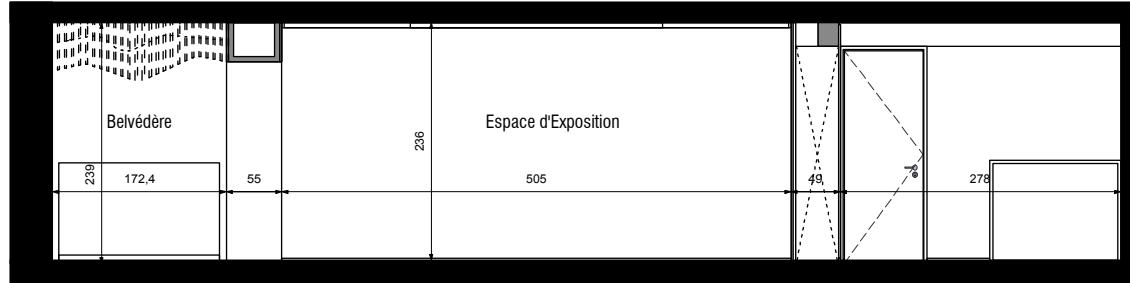
COUPE AA



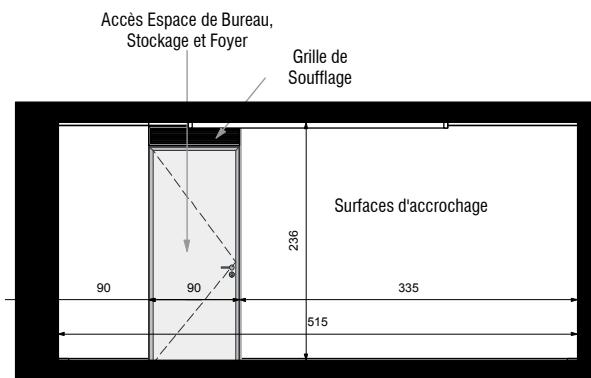
13 RUE DES BALANCES . MONTPELLIER - PLAN DE NIVEAU R+1 ech : 1/75



13 RUE DES BALANCES . MONTPELLIER - PLAN DE NIVEAU R+1 ech : 1/75



COUPE DD



COUPE EE



VITRINE DITE « TEASER »,
située au 18 rue de la République à Montpellier

